

On s'abonne au bureau de la rédaction, place du Spectacle, et chez MM. les directeurs des postes du royaume.

On reçoit les annonces au bureau de la rédaction et chez M. LAZOU, imprimeur-libraire.



Le prix de l'abonnement est de 4 flor. 72 cts. P. B., par trimestre, pour Liège, et de 5 flor 67 cts. P. B. franco, pour les autres villes du royaume.

# Watki

## GAZ

### ANGLETERRE.

Londres, le 7 de août — Le fils de M. Canning est arrivé ce matin à 5 heures à Chiswick. M. Canning était depuis une demi heure tombé dans un profond sommeil, dont les médecins auguraient bien, cependant le bulletin ajoutait qu'il était peu probable qu'il put long-temps survivre, à l'état d'épuisement où il se trouvait.

Le bulletin de 11 heures du matin portait : « Le danger où se trouve M. Canning est encore plus imminent que lors du dernier rapport ». Il avait fait ses adieux à sa famille lundi soir à 8 heures ; sur l'avis de ses médecins.

A quatre heures et un quart M. Canning était encore en vie, mais le *proscriptum* d'une lettre de Chiswick, écrite à cette époque et reçue au bureau du *Globe and Traveller* dit : « On assure maintenant que tout espoir de rétablissement est évanoui, mais M. Canning se soutient d'une manière miraculeuse. »

*The Courier* contient un article étendu sur la maladie de M. Canning. On y lit les passages suivants :

« L'inflammation intérieure est si générale et tellement étendue, que les médecins ont été hors d'état de déterminer quelle partie particulière pourrait être plus immédiatement le siège de la maladie. Dans ses accès de délire, des mots lui échappent qui décèlent que son esprit s'occupe encore des affaires publiques; il en donne aussi des preuves dans ses momens de calme. Dans un de ces intervalles, il s'est exprimé sur sa situation et sur celle de son souverain de la manière la plus noble et la plus touchante..... »

Cet article se termine ainsi : « Le roi montre la plus grande sensibilité et toute la tendresse de l'amitié, au sujet de la triste situation d'un ministre qu'il avait trouvé digne de son entière confiance dans une crise qui demandait un homme de tête. Hélas, il n'est peut-être pas trop de dire que les soucis, les fatigues, les inquiétudes des quatre derniers mois, ont placé M. Canning sur le lit de douleur, d'où probablement il ne se relèvera jamais; car il a eu à lutter contre ce qui devait briser l'énergie d'une âme et d'un caractère comme le sien. Les insultes honteuses, les viles insinuations, les atroces calomnies auxquelles il a été en butte, n'ont point d'exemple dans l'histoire des discordes des partis. »

On lit dans le *Times* : La maladie de M. Canning a répandu parmi les hommes généreux et réfléchis des craintes bien plus grandes que celles que l'attachement à un individu quelconque pourrait faire naître, ou que le sentiment de l'importance d'un autre homme d'état, quel qu'il soit, dirigeant les affaires du monde, pourrait inspirer. Nous pouvons à peine envisager sans en avoir l'âme ébranlée, les conséquences funestes qui pourraient avoir lieu si l'indisposition du très honorable gentleman avait une issue fatale.

Quand on pense dans quelles circonstances difficiles et même périlleuses, M. Canning a osé répondre à l'appel de son souverain, quand ce souverain était abandonné, menacé, insulté par ceux mêmes qui devaient tout à sa bonté, aucun anglais ne peut nier que le roi et le ministre qui se sont identifiés dans leurs efforts pour maintenir la dignité royale, n'aient des droits imprescriptibles à l'appui de la nation britannique.

M. Canning était coupable d'un double crime : il a été nommé par le roi et choisi par le peuple. La malignité avec laquelle on a calomnié M. Canning est sans pareille dans l'histoire des partis en Angleterre.

Rien n'a paru trop bas ou trop mensonger pour servir d'accusation contre M. Canning, mais malgré les efforts désespérés de ses ennemis, peu de tems après son avènement au ministère, les hommes les plus honorables de la nation se sont réunis à lui, contents de partager le danger d'une crise la plus importante qui ait eu lieu en Europe depuis la bataille de Waterloo.

La politique suivie par M. Canning et ses amis les whigs avec l'approbation, nous le disons hardiment, volontaire et décidée du monarque, était la justice et la liberté en Angleterre et à l'étranger.

L'établissement d'un nouveau ministère a attiré sur notre souverain l'éloge de ses sujets; et la faveur qu'il a accordée à une politique éclairée, lui a donné la réputation d'un prince ayant de grandes vues pour le bonheur de la société civilisée.

Le résultat funeste de la maladie de M. Canning, plaise à Dieu qu'il n'en soit pas ainsi, plongerait non-seulement l'Angleterre, mais le genre humain tout entier dans la consternation. Tous seraient épouvantés en considérant les suites d'une nouvelle lutte entre les grands principes qu'il a appuyés et le parti pernicieux qu'il a renversé. Toute la terre pourrait changer de face si les torys anglais revenaient au pouvoir. Des projets d'agrandissement et d'oppression seraient poursuivis dans l'Ouest et l'Est, sans crainte et sans remords.

Le commerce et les manufactures seraient dérangés par le rétablissement du système prohibitif; le crédit public succomberait sous l'accumulation des maux; nos colonies, notre pouvoir maritime et notre prééminence parmi les nations disparaîtraient successivement. Tel est le tableau qui se présente maintenant à l'esprit des hommes réfléchis et désintéressés, comme une partie des conséquences d'une catastrophe dont les résultats vont au-delà de la prévoyance ordinaire des hommes.

— On a reçu un nouveau journal de Caraccas, intitulé : *El Reconciliador*, dont les n<sup>os</sup> vont jusqu'au 20 juin. On y trouve entr'autres documens, une proclamation que Bolivar a adressée aux Colombiens, de son quartier-général de Caraccas, le 19 juin 1827; en voici quelques passages :

« Colombiens, vos ennemis menacent la Colombie de destruction; il est de mon devoir de la sauver.

« Voilà maintenant 14 ans que je suis à votre tête, par le vœu presque unanime du peuple. A chaque époque de gloire et de prospérité de la république, j'ai renoncé au commandement suprême avec la plus parfaite sincérité. Je n'ai rien tant désiré que de me défaire d'un pouvoir irresponsable, instrument de tyrannie que je déteste plus même que l'ignominie. Mais dois-je vous abandonner au moment du péril? Serait-ce là la conduite d'un soldat ou d'un citoyen? Non, Colombiens! Je suis résolu à braver tout danger plutôt que de souffrir que l'anarchie usurpe la place de la liberté, ou la rebellion celle de la constitution.

« Comme citoyen, comme libérateur et président, mon devoir m'impose la glorieuse nécessité de me sacrifier pour vous. Je vais donc vers les frontières méridionales de la république exposer ma vie et ma renommée pour vous délivrer des hommes perfides qui ont arboré l'étendard de la trahison.... »

« Colombiens! j'en appelle à votre gloire et à votre patriotisme. Ralliez-vous autour de la bannière nationale, qui a été portée en triomphe de l'embouchure de l'Orénoque jusqu'aux sommets du Potosi.... »

« La grande convention est le cri de la Colombie, et la chose la plus nécessaire pour sa prospérité. Cette grande convention, je la convoquerai sans délai, et entre ses mains je déposerai le bâton de commandement et l'épée qui m'ont été donnés par la république.

« Je ne tromperai point les espérances de mon pays. Nous avons obtenu la liberté, la gloire et les lois en dépit de nos ennemis; cette liberté, cette gloire, ces lois, nous les conserverons en dépit d'une anarchie monstrueuse. »

« Signé, BOLIVAR. »

### FRANCE.

Paris, le 8 août — Un grand nom vient de s'éteindre en Anvergne : c'est celui de Domat. Le respectable magistrat qui le portait était le petit-fils et le dernier descendant mâle de Jean Domat, le célèbre auteur des Lois civiles. Né en 1745, à Clermont, M. B. Domat fut appelé à la présidence du tribunal civil de cette ville lors de sa formation. En 1816, il obtint sa retraite avec le titre de président honoraire, et il est mort le 30 juillet, emportant les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

— Le manifeste de la Turquie en réponse aux notes des divers cabinets européens, est tel qu'on devait l'attendre de l'opiniâtreté du divan. Le droit de massacrer les Grecs est pour lui un point de morale religieuse dont il ne se départira pas. Les Grecs ne sont à ses yeux que des misérables qui n'ont pas su apprécier les douceurs du régime dont ils jouissaient; des ingrats qui sont insensibles aux bienfaits dont on les accable, des forcenés dignes de tous maux, pour n'avoir pas voulu rester plus long-temps courbés sous le bâton; c'est là le langage de toutes les tyrannies, c'est celui que devait tenir naturellement la Porte.

Il est évident que la Porte ne croit pas que l'intérêt que les cabinets prennent aujourd'hui aux Grecs puisse avoir des suites sérieuses. Elle a reçu, dit-elle, des propositions d'assistance pour réduire ses sujets rebelles; elle a vu ensuite la lutte continuer cinq ou six ans, sans que personne s'en soit inquiété, elle a dépeuplé Scio, Casas, Ypsara, Missolonghi, la Morée toute entière, sans qu'on ait fait mine de la troubler dans ces expéditions; comment pourrait-elle croire qu'aujourd'hui on songe à intervenir sérieusement en faveur de ceux pour qui on a été si long temps ou hostile ou indifférent? Les cabinets aiment ici à lutter contre leur propre ouvrage, et si le diable est confirmé dans son incrédulité et dans sa résistance par un de ces cabinets même, la tâche de la diplomatie deviendra encore plus pénible.

Les journaux anglais voient dans le texte même de la note arabe, et dans la source où ils la supposent émanée, l'explication du refus fait par l'Autriche de signer le traité conclu entre les trois puissances, et de la publicité donnée à ce traité par le fait du prince d'Esterhazy. Si les partisans du pouvoir absolu s'applaudissent de trouver dans la note du diable le beau idéal de leurs doctrines, ils seront sans doute choqués de la condamnation qui y est prononcée contre le droit d'intervention et l'Autriche elle-même aurait dû se scandaliser d'y trouver des principes si opposés à la conduite qu'elle a tenue avec le royaume de Naples.

— La saison est tellement avancée, que le 30 juillet il a été cueilli dans la vigne du sieur Birgmann, à Wissembourg (Bas-Rhin), du raisin noir dont la maturité était parfaite. Le maire a constaté par un procès-verbal ce fait extraordinaire pour l'époque et le pays.

#### PAYS-BAS.

LIÈGE, LE 11 AOÛT.

Laeken, le 10 août, à 8 heures du matin.

Depuis deux jours, S. M. la reine ne sent point de crépitation dans la fracture et a pu rester levée pendant quatre heures.

Une personne arrivée avant-hier de Londres à Ostende, nous écrit la lettre suivante :

« Canning est mort hier, 8 août, à 4 heures moins 10 minutes du matin.

« Sa maladie fut une inflammation dans les intestins. La constipation est générale. A mon départ tous les navires avaient le pavillon à mi-mât. On n'entendait parler que de Canning.

« Le 7, les fonds étaient déjà baissés de 2 1/2 p. 100.

« Quelques personnes croient que M. Peel reprendra sa place. »

Plusieurs lettres de commerce arrivées à Anvers, et le Belge annoncent aussi cette déplorable nouvelle.

— Le roi a décidé que les exercices militaires d'automne auront lieu cette année au 1<sup>er</sup> septembre. En conséquence, des ordres ont été donnés pour rappeler sous les drapeaux les miliciens en congé qui se trouvent dans les provinces.

Tout milicien en congé, autre que ceux de la réserve, pour lequel il ne sera point envoyé de nouvelle cartouche à M. le bourgmestre, ou qui ne recevra pas un avis spécial constatant qu'il est exempt d'assister aux exercices de cette année, est censé appelé, et sera signalé comme réfractaire, s'il ne se présente pas à son corps le 1<sup>er</sup> septembre prochain, à midi, après avoir comparu devant M. le gouverneur de sa province au jour que cet administrateur aura indiqué.

Tout homme qui ne se présentera pas devant M. le gouverneur aux époques fixées sera tenu de faire le voyage à ses frais, sans préjudice des peines plus graves, s'il ne se trouve pas à son corps le 1<sup>er</sup> septembre à midi. (Gaz. des P.-B.)

— La commission philhellénique, à La Haye, vient d'ouvrir une souscription de dix cents par semaine, ou toute autre rétribution.

TEMPÉRATURE du 11 août. — A 8 heures du matin, 17 degrés, à une heure, 18 degrés.

On mande de la Rochelle que, le 28 juillet, à deux heures après-midi, le thermomètre centigrade marquait 30 degrés; le 29, à la même heure, il s'est élevé à 35; ces chaleurs excessives ont grillé quelques morceaux de vignes, les herbes dans les prés, et la majeure partie des fruits aux arbres en espaliers.

Exposition des produits de l'industrie française. — Les journaux de Paris consacrent chaque jour une ou deux de leurs colonnes à rendre compte de cette exposition nationale. Comme nous ne pouvons rester indifférents aux progrès de l'industrie, quelque part qu'ils se montrent, quelques extraits des articles publiés sur ces objets nous paraissent devoir être convenablement placés dans notre journal.

Au premier rang des articles envoyés à l'exposition, il faut mettre les draps, les bronzes, la lithographie, l'orfèvrerie, les meubles, les tissus de fil et de coton; mais les bronzes pour l'élégance des formes l'emportent sur tout le reste.

On a remarqué de sensibles progrès dans la fabrication des meubles. Partout l'acajou a fait place aux bois indigènes, et sur 80 piano présentés, il y en a près d'un tiers qui sont en bois français. L'ébène, le frêne blanc, rouge et gris, le platane, le mûrier, sont réhabilités à notre grand avantage, car ces bois donnent des produits d'un éclat et d'une fraîcheur remarqua-

bles. (1) La marqueterie reprend faveur, ainsi que les formes gothiques parmi lesquelles plusieurs nous ont paru massives et lourdes comme de vieilles cathédrales.

La fabrication de fleurs a fait aussi de grands progrès. On a pu remarquer des fleurs artificielles en cire qui approchent de la nature d'une manière véritablement magique; elles ont toute la fraîcheur, la mollesse et la flexibilité des fleurs de nos jardins; l'illusion est complète. Nous signalons avec empressement cette découverte, parce qu'elle peut devenir très importante pour la botanique, en fournissant les moyens de composer des collections classiques dans les départemens qui sont privés de jardins d'études.

Les cuirs vernis employés à fabriquer des cuvettes, des pots de toute espèce, des gourdes pour les militaires et pour les marins, méritent une mention particulière. Les paquebots construits au transport des passagers en retireront de grands avantages; parce que ces vases ne sont pas fragiles et s'emballent facilement; on peut les employer également pour le service des enfans.

Mais ce qui surtout brille de toutes parts et, ce qui, aux yeux d'un observateur superficiel, ferait passer les français pour un peuple éminemment religieux, c'est la magnificence et la quantité des calices, ostensoirs, ciboires, autels, croix, bannières, madones, candelabres et tabernacles qui décorent l'exposition. Notre industrie n'aura bientôt plus rien à envier sous ce rapport à la richesse des temples espagnols, ornés par les anciens maîtres du Mexique.

Dans la salle des machines, à côté d'un nouveau modèle de tourne-broche à poids et à ressorts, se trouve un four économique de boulangerie, pour la cuisson du pain avec du charbon de terre. Ce procédé vient d'être établi à l'un des fours de la manutention générale de Paris, par ordre du ministre de la guerre. Les expériences qui ont eu lieu le mois dernier ont offert d'heureux résultats. Ce procédé a le double avantage de l'économie, qui est de moitié sur la consommation du bois, et de la rapidité, puisqu'il peut cuire quinze fournées en vingt-quatre heures. Le prix en est de 1,000 fr. pour la fourniture et l'établissement.

Non loin de là sont placés des métiers à l'usage des filatures de coton et de laine longue. Ces métiers qui marchent avec une rare précision, sont tout en fer, fonte et cuivre, de formes élégantes et d'un travail qui ne laisse rien à désirer. Près de là est un modèle de clocher, à l'usage des amateurs, pour le village de Chénoise, près Provins. On peut en entendre la sonnerie et se figurer d'avance tout le plaisir que ses tintemens prolongés procureront aux habitans de Chénoise.

Dans l'état actuel de l'industrie en France, les 1,200 manufacturiers qui sont venus exposer au Louvre le produit de leurs manufactures représentent douze millions d'industriels, qui chaque année donnent à la France pour 1,800 millions de produits, et portent le fardeau de 400 millions. Quelle réunion de notables, dit le *Constitutionnel*, eût jamais plus de titres aux hommages et à la reconnaissance du pays!

Le général Foy. — Causes de sa célébrité comme orateur. — Caractère de son éloquence.

Des différents journaux politiques publiés à Paris, le *Journal des Débats* est sans doute un de ceux dont la partie littéraire est traitée avec le plus de soin et de talent. Des écrivains illustres, des critiques distingués, tels que MM. Villemain, Chateaubriand, Fiévée, Hoffmann, etc. etc., assurent à cette feuille une grande supériorité pour tout ce qui concerne la littérature. Parmi les morceaux remarquables qui souvent sortent de la plume de ces maîtres habiles, celui qui a paru dans un des derniers numéros au sujet de l'ouvrage du général Foy sur la guerre d'Espagne nous semble mériter une attention particulière. Il nous a paru que le talent du grand orateur, dont la France déplore encore la perte, y est dignement apprécié.

Voici quelques extraits de cet article qui n'occupe pas moins de trois colonnes dans les *Débats* :

Ce qui a fait la fortune du général Foy c'est le rare bonheur qu'il a d'être le plus complet et le plus digne représentant de l'opinion dominante en main la querelle. Venu au monde en quelque sorte au milieu des éblouissements de 1789, et grandi dans l'ivresse de nos victoires, il se présente défenseur des doctrines constitutionnelles. Les hâtes divers du camp de la révolution se trouvaient le champion pouvaient ainsi tous l'entendre; il avait toujours quelques choses de commun avec eux, et c'était par les beaux côtés qu'il tenait aux vieux enfans de la république, aux soldats de l'empire, aux apôtres de la charte et de ses maximes; car il avait autrefois embrassé de cœur la révolution; mais ce fut pour freiner plus qu'un autre de ses collègues. Il s'était livré, avec son jeune enthousiasme, au long rêve de nos conquêtes, mais sans accepter pour soi ni pour son pays la terrible compensation de la servitude. La restauration était venue, et elle ne le trouva point transféré; elle ne le trouvait pas non plus ennemi.....

Nulle âme ne fut plus droite et plus haute, nul esprit plus étendu, plus élevé, plus curieux du bon et du juste. Il sut d'abord comprendre l'usage légal, ses besoins, ses maximes. C'était un curieux spectacle que cet homme de guerre établissant avec son éloquence solennelle, les règles du gouvernement civil, et fixant, dans l'intérêt de la liberté, l'équilibre des pouvoirs. Aussi était-il populaire dans les rangs des générations nouvelles, dont il encourageait les vœux, comme dans ceux de la vieille armée, dont il léthrait avec passion les blessures. La jeunesse de nos écoles avait en ce soldat au front blanchi, une profonde sympathie. C'est qu'il lui ressemblait à la fois par les sentimens et les doctrines, par l'exaltation et la

(1) Nous engageons à ce sujet nos fabricans de meubles à suivre l'exemple qui leur est donné par les fabricans français. Nous possédons chez nous ces différentes espèces de bois. Qu'ils les mettent en usage; et nos meubles seront aussi beaux, mais d'un prix moins élevé que ceux qui faits en bois étrangers, sortent aujourd'hui de leur ateliers.

## ANNONCES ET AVIS DIVERS.

**FÊTE A ANS.** — GRAND DIVERTISSEMENT chez L. LHOEST, ci-devant maison *Nanette*, les mercredi 15, jendi 16 et dimanche 19. On y jettera à L'OIE, et on y trouvera toutes sortes de rafraichissemens, bons Vins et Hougarde. (844)

**FÊTE DE ST. LAURENT.** — *Dimanche 12 et mercredi 15 du courant*, BAL CHAMPÊTRE avec illumination; chez *Smets-Degueldre*, faubourg St. Laurent. (800)

GRAND WAUX-HALL CHAMPÊTRE à la BOVERIE.

GRANDE HARMONIE *Dimanche* prochain 12 courant, ainsi que *Mercredi* jour de l'Assomption.

Dimanche prochain et jours suivans on donnera un GRAND DIVERTISSEMENT, à l'Anneau d'Or, faubourg St.-Laurent, n° 1080, on y jettera des roues de JAMBONS. (824)

Le soussigné prévient le public qu'il ne reconnaîtra aucune dette, que pourra faire *Anne-Marie Quinet*, son épouse, ayant quitté son mari. *Nicolas Ledent.* (836)

*Souka*, fermier du passage d'eau à Seraing, prévient le public qu'il y aura interruption à son passage, le 16, 17 et 18 courant. (835)

Quartier garni ou non à louer rue du Pont, n. 901 (840)

*Enseignement universel*, derrière le Palais, n. 60, dirigé par J. F. X. WÜRTH, docteur en philosophie ès lettres.

Il y aura dimanche 12 août à deux heures de l'après-dîner des exercices, suivis de la distribution des prix. Le directeur invite les amis de l'instruction à y assister.

Les cours recommenceront le 1<sup>er</sup> octobre prochain. Les deux sous-maîtres attachés à l'établissement et le directeur rivaliseront de zèle pour continuer à mériter la confiance, dont on les a honorés jusqu'à présent. L'expérience qu'ils ont acquise pendant le cours de l'année scolaire, qui vient de s'écouler, leur dictera de nouveaux moyens de stimuler les élèves et de leur inspirer le goût de l'étude.

Le prix de la pension est de 350 fls. des P.-B. par an, payables par trimestre et d'avance. Le prix pour les Extérieures qui se préparent à l'université est de 15 florins et pour ceux qui n'étudient qu'un seul objet, de 7 fls. par trimestre payables d'avance.

Chez J. F. Eymael, rue du Pont, n° 901, à Liège, on vend les vins et liqueurs suivantes par bouteilles, y comprises flacons :

VINS.	fls. cts P.-B.	LIQUEURS.	fls. cts. P.-B.
Bourgogne 1825 à	90	Crème à la fleur d'orange,	1 8
Rhin 1819,	90	Crème de rose,	1 8
Muscât-Lunel,	90	Parfait-amour,	1 »
Idem Frontignan,	80	Sirop de Punch,	1 »
Moselle 1819,	70	Absinthe Suisse (beau vert),	70
Médoc Bourgeois 1825,	6	Curacao de Hollande,	70
Bordeaux idem,	50	Elixir de Hollande,	70
Tours Tête idem,	50	Citrônelle,	70
Muscât ordinaire,	50	Pastille,	50
De pays rouge et blanc,	30	Avis,	40
		Anisette de Bordeaux,	70
Vinaigre de vin blanc,	28	Ratafia ou rouge,	40
Genièvre de schiedam,	50	Orange,	40
C. gnac et Rhum.	1 »	Punch de Bruxelles, a 1 fl. 50 cts.	
		La grosse bouteille.	(839)

J. F. Fraikin, fabricant de chapeaux, rue pied du pont des Arches, n. 953, a l'honneur d'informer qu'étant à la veille de quitter la ville, il vendra à des prix très avantageux le restant de son magasin, il invite les personnes qui ont des chapeaux à remettre à neuf de se présenter dans la quinzaine qu'il restera encore à Liège; il lave aussi les chapeaux de paille d'Italie.

A vendre un filet neuf aux petits oiseaux, dit à la haye. S'adresser, rue Pecheurie, n. 1414. (846)

( ) Samedi 1<sup>er</sup> septembre 1827, à deux heures de relevée, par le ministère du notaire *Delvaux* et en son étude, Place-Verte à Liège, il sera vendu sur adjudication volontaire; 1<sup>o</sup>. Une belle propriété, bâtie en briques, couverte en ardoises et tuiles; consistant en une maison de maître, ayant deux grands salons, une cuisine, le parterre d'une tour, deux grandes remises avec un moulin à chicorée, six pièces au premier, grands greniers.

2<sup>o</sup>. Une maison pour les ouvriers, ayant deux pièces au rez-de-chaussée, deux au premier et grenier.

3<sup>o</sup>. Grandes remises, pièces destinées à une distillerie, un puits, d'autres vastes bâtiments voûtés et un jardin: le tout se tient et est situé en la commune de Vivegnis, canton de Glons, sur la chaussée de Liège à Oupeyo.

Cette propriété a servi à une grande fabrique de chicorée et est propre à tout établissement; elle sera d'abord exposée en six lots, ensuite en un seul.

4<sup>o</sup>. Une maison, située faubourg Vivegnis, vis-à-vis l'église Ste. Foi, n° 171, ayant trois caves, plusieurs pièces au rez-de-chaussée et au premier, grenier, bâtiments derrière, cour et jardin.

5<sup>o</sup>. Et une autre maison, même situation, n° 170, avec caves deux pièces au rez-de-chaussée, deux au premier et greniers.

Les acquéreurs auront des facilités pour le paiement. S'adresser audit notaire.

deur. Ayant de plus qu'elle de nobles travaux, de nobles cicatrices, une noble vie, il joignait, comme elle, à l'amour du régime des lois, une imagination mobile et passionnée, une âme accessible aux illusions et pleine de foi dans des utopies, quelque chose d'aventureux dans l'esprit et le langage, l'abondance des idées, une verve de poète, de la chaleur dans les affections et point dans les inimitiés, par dessus tout, le culte de l'honneur et de la vérité....

Aussi sa parole était-elle puissante, aussi semblait-il une barrière pour les camps en présence; aussi avait-il une autorité à laquelle tout rendait hommage, ses amis et ses ennemis. Sur ce banc, où il s'agitait, indomptable athlète, toujours altéré de combats, on ne sait quel prestige, quel usage de gloire l'environnait à tous les yeux, et l'élevait au-dessus de l'arène. Ne prétendant nullement à conduire ceux dont il était le mandataire; mais résolu à ne pas se laisser faire la loi par leurs passions, il allait au gré de ses inspirations généreuses et se trouvait suivi. Tandis que les partis, ombreux despotes, ne pardonnaient pas d'ordinaire une dissidence, et frappent de disgrâces implacables quiconque se refuse à leurs emportements, la courageuse indépendance du général Foy, ne compromit pas un seul jour son vaste crédit. C'est là son plus bel éloge.

Cet ascendant se marquait même sur ceux que Foy combattait. Qui sut aussi bien que lui se faire écouter de majorités ennemies, obtenir grâce pour des protestations véhémentes, tenir toute une assemblée paisible et en quelque sorte résignée sous ses foudres éclatantes? C'est que la noblesse de son caractère était empreinte sur son large front, et passait dans son regard, dans son langage, dans son maintien. On peut dire qu'il était tout entier dans ses dehors. Il portait à la tribune une certaine élégance mâle et fière, l'air d'un de la vie des camps, qui imposait aux hommes de l'ancienne France, en leur complaisant. Une grâce naturelle et persuasive, aimable expression de sa bienveillance naturelle, se mêlait à la vigueur de ses pensées, à la franchise de ses expressions; enfin, une conviction si profonde respirait dans son accent, que toute conviction contraire en était ébranlée; et à tout le moins, en le blâmant, on le respectait. Il ennoblissait de sa dignité personnelle le parti qu'il avait adopté, autant qu'il le fortifiait de son talent, et ses adversaires diront long-temps à leurs fils: Nous l'avons entendu....

Comme il avait trouvé des inspirations au champ d'honneur, aussi en trouvait-il à la tribune. Grave, noble, pleine d'enthousiasme et propre à l'inspirer, abondante en éclairs, cette éloquence était en quelque sorte la vive et rapide lumière que le choc des événements faisait jaillir, en passant sur cette âme ardente et sur cette solide raison. On l'a comparé à Mirabeau. Louange malheureuse! Le tribun de 1789 avait pour génie la haine, la vengeance, le désordre des passions subversives; Foy était un de ces hommes qui éclairent la fin des révolutions, point de ceux qui les commencent et les précipitent....

## NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS

Les livraisons du J. J. Rousseau, réimprimé dans le format in-18, par M. Th. Lejeune, se continuent avec régularité. De pareilles publications, faites avec tout le soin et l'exactitude qu'y apporte l'éditeur, n'ont pas besoin d'être recommandées au public; il suffit de les annoncer pour que le succès en soit assuré. Le volume qui vient de paraître est le premier des *Confessions*, cet ouvrage si extraordinaire, qui a fourni aux ennemis du philosophe de Genève le texte de tant de graves accusations. M. Lejeune a eu l'heureuse idée de mettre en tête du volume, un *examen des Confessions et des critiques qu'on en a faites*, morceau très remarquable, qu'il a emprunté à l'édition de Dapont de Paris. « J'ai dit le but des confessions, écrit l'auteur de cet examen: c'est d'un solitaire malheureux qui croit sa mémoire flétrie; qui ne voit autour de lui que des ennemis ou des accusateurs; et qui, s'examinant avec scrupule, se reconnaissant meilleur qu'on ne le fait, n'hésite pas à mettre un grand jour ses actions louables ou honteuses, ses pensées les plus secrètes, ses intentions les plus cachées, enfin les mouvements de son âme que lui seul connaît, qu'il pourrait couvrir d'un voile épais, lorsqu'ils sont blâmables ou même équivoques. » *Liquet.*

*Répertoire dramatique.* — Les in-32 si fort à la mode, ont du bon; mais M. Dumont, éditeur d'un répertoire dramatique dont nous avons plusieurs fois annoncé les livraisons, prétend que les in-8<sup>o</sup> ont aussi leur prix. Si les uns sont plus mignons, plus portatifs, les autres offrent à l'œil un caractère plus lisible, et figurent mieux sur les rayons d'une bibliothèque. Pour nous, nous voudrions, que ce fut surtout par le choix des pièces, que les éditeurs de ces collections, cherchassent à se distinguer. A la suite du *Gazon à trois visages*, tout récemment mis en lumière. M. Dumont donne la liste des douze comédies-vaudevilles publiées par lui dans le second trimestre de 1827. La voici: *La Chatte métamorphosée en femme.* — *Le Colonel.* — *Le Mariage à la hussarde.* — *L'Homme de paille.* — *Le Mari par intérim.* — *La Dette d'honneur.* — *Philibert marié.* — *L'Arbitre.* — *Les Compagnons du devoir.* — *Rataplan.* — *Les deux Matelots.* — *L'Ecrivain public.*

Ne serait-ce pas le cas de donner pour épigraphe à cette collection, le vers si connu:

*Sunt bona, sunt....*

## COMMERCE.

**BOURSE DE PARIS, du 8 août.** — Rentes 5 p. 0/0, jouissance du 22 mars. Coton détaché, 103 fr. 25 cent. — 4 1/2 p. 0/0, jouiss. 00 fr. 00 cent. — Rentes 3 p. 0/0, jouiss. du 22 juin, 72 90. — Action de la banque, 2010 00. Emprunt royal d'Espagne 1826, 00 0/0 Emprunt d'Haiti, 000 00.

**BOURSE D'AMSTERDAM, du 9 août.** — Dette active, 53 15 1/6 54 15 1/6. Différée 131 6. Bill de change, 18 3/8 71 6. Synd. 98 1/4. Rente remb. 88 3/4 89. Act. soc. de omm. 89 1/4 118.

**BOURSE D'ANVERS, du 10 août.** — *Effets publics.* — Dette active, 2 1/2 d'intérêt, 54 3/4. Obl. du synd. 4 1/2. Remb. 89 0/0. Act. de la soc. com. 4 1/2 d'int., 88 0/0.

*Changes.* — L'Amsterdam court s'est fait à 118 p. 0/0 de perte; le Londres court s'est placé, le court à 12, les deux mois à 11 95, il est resté papier; le Paris court et à terme ont été demandés, le court à 47 5/16 A, les deux mois à 47 A, les trois mois 46 7/8 A; le Francfort court et à six semaines manquent, le papier à trois mois à 35 1/2; le Hambourg court s'est traité à 35, le papier à terme manque.

Les taxes du PAIN à Liège du 11 août, sont les mêmes que la semaine dernière.

**ERRATA.** — Dans le n. d'hier 1<sup>er</sup> article *nouvelle littéraire*, au lieu de *Jervie*; *Nina*, si pleine de l'auteur des *Puritains*; lisez *Jarvie*; *Diana*; si pleine de vie de l'auteur etc.

( ) VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Dimanche 12 août 1827, à onze heures du matin, sur la place devant la Chapelle de Horion, on procédera à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des fruits croissants pendant par racines sur cent trente-deux perches environ de terre en quatre pièces sises audit Horion, envairées en orge, avoine, pommes de terre et trefles, saisis sur Joseph Benoit et Marie Jamar, son épouse, demeurant audit Horion, commune de Horion-Hozémont, à la requête de MM. François-Jacques-Walthère Bertrand, notaire royal; Gérard-Renier, et Dieudonné-Joseph Bertrand, avoués, domiciliés à Liège. Le tout sera payé argent comptant.

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE.

Qui aura lieu sur la place du Grand Marché, le 16 août présent mois, aux neuf heures et demie du matin, au plus offrant et dernier enchérisseur, consistant en tables, chaises, horloge, bouteilles vides, gravures, comptoir, pupitre, marmittes en fer de fonte, et buffet. Le tout argent comptant.

Le 11 août 1827. M. G. Reul. (845)

( ) BELLE VENTE DE PLANTES ET ARBUSTES.

Le mardi 14 août 1827 à deux heures de relevée et le vendredi 17 suivant à la même heure s'il y a lieu, il sera vendu par Deloncin à sa maison rue quai d'Avroy n. 577, plusieurs plantes et arbustes tels que lauriers, oleanders, mirtes, grenadiers, jasmins, une quantité de geranium, plus autres plantes d'orangerie très distinguées, et oignons de fleur d'or et une grande quantité d'autres plantes dont le détail serait trop long. Le tout argent comptant.

ra Deribeaucourt, rue Neuvice, au Sauveur, achète couronnes louis légers et toutes monnaies quelconques.

M. Berryer, marchand orfèvre, sur le Marché, à Liège, achète couronnes légères, louis vieux et neufs, louis de fabrique, pièces antiques en or et en argent, et toutes les monnaies à des prix avantageux.

DÉPOT DE TABAC.

Mêmes procédés que Mrs. Robillard et Cie., de Paris.

Au n. 676, rue Féronstrée, près la ci-devant église de St.-Georges, à Liège, l'on peut se procurer, savoir:

Excellents cigares parfumés, avec plumes, le paquet de 20 cigares à 48 cents.

Cigares Maryland fin, 1ère. qualité, avec plumes, le paquet de 20 cigares, à 22 cents.

Tabac en poudre, en paquets de 174 livre des Pays Bas.

Prince-Régent, à la rose, la boîte.	1 fl 25 cents.
Idem, Mixtine-London, le paquet.	49 "
Idem, Frybourg-Pontét	49 "
Véritable Robillard.	49 "
A l'ancienne ferme de France,	49 "
Tonka,	17 "
Royal de Paris n. 1,	35 "
Bolongaro d'Amsterdam,	29 "

NB. Les personnes qui prendront 15 livres des Pays-Bas, en une ou plusieurs qualités, jouiront d'une bonification. (403)

On peut réclamer un parapluie au r 1024 à la Goffe. (833)

Chambre garnie à louer, avec ou sans pension, rue St. Adalbert, n. 759.

Une demoiselle cherche à se placer comme fille de chambre, connoissant tous les ouvrages de main, parlant français et flamand. S'adresser rue Vinave-d'Isle, n. 7603. (842)

A louer une jolie maison, située à l'entrée de la rue des Tanneurs. S'adresser n. 135, même rue. (222)

A louer une belle maison, avec écurie et remise, située place St.-Barthélemy, n. 662.

Ferme située à Jemeppe sur Mense à louer pour mars 1828. S'adresser au notaire Servais audit Jemeppe. (648)

(469) Le premier septembre prochain, à 3 heures de relevée, il sera vendu aux enchères publiques, par le ministère de M<sup>e</sup>. Dusart, notaire, en son étude, rue Féronstrée, la maison qui a appartenu à feu M. le baron de Hasselbrouck, située à Liège, faubourg St. Gilles, n. 495, très-con nue pour une des plus belles et plus vastes de cette ville, entourée de superbes jardins plantés d'arbres, réunissant les agréments de ville et de campagne; elle sera à voir tous les lundis, après-midi, en s'adressant au propriétaire, n. 501, même faubourg. Les conditions, qu'on peut voir chez ledit notaire, donnent les plus grandes facilités pour le paiement.

Les personnes qui désirent prendre des répétitions de langues latine et grecque, d'histoire, d'antiquités grecques et romaines et de mathématiques, peuvent s'adresser rue St.-Gangulphie, au pied du Pont d'Isle, n. 653. (705)

A louer plusieurs beaux appartemens dans la maison appartenant à Messieurs les barons de Thiriard, chez Gyssalnick, au pied de la Haute-Sauvenière, n. 40. (838)

J. F. Masi, rue Vinave-d'Isle, n. 52, qui se charge de tous genres d'affaires, échange les espèces d'or et d'argent; louis vieux, carlins souverains, pistoles à 11 fls. 68 et l'agio en sus d'après le poids; 2 p. 0/0 agio sur les gros sous et les pièces de 13 liards; louis de poids avec agio, louis légers, couronnes royales, toutes pièces hors de cours, etc. à un taux avantageux.

Il se charge de l'achat d'effets publics sur toutes places avec économie. (527)

( ) Vente pour sortir de l'indivision.

Jeudi 16 de ce mois, à 2 heures de relevée, le notaire Pâque procédera en son étude, rue St.-Hubert, à la licitation aux enchères publiques d'un corps de ferme, déte nu par Philippe-Henri Pasque, situé à Alleur, canton de Glons, composé d'une maison pour le fermier, deux granges, écuries, étables, bergeries, rang de cochons, cour fermée par deux portes charrières, de deux jardins et d'une prairie, contenant en total deux bonniers métriques 80 perches et 40 aunes carrées. Aux conditions qu'on peut voir en l'étude dudit notaire.

Vente publique de 30 à 40 pièces de bons vins vieux de Bordeaux, Médoc fin clair, propre à être mis en bouteilles de suite, qui aura lieu dans les caves de l'entrepôt royal des accises rue Hors-Château, à Liège, le vendredi 17 août à 2 heures de relevée; on pourra goûter ces vins pendant la matinée du jour de la vente. (827)

( ) Lundi treize août 1827, à midi précis, pour finir en un jour, dans le chantier des sieurs L. Delvaux, F. Doneux et sœur, sur Avroy, le notaire Delvaux vendra une quantité extraordinaire de bois sciés, savoir: une très grande et très belle partie de planches de chêne, quartiers, barreaux, fonçures et demi-fonçures, le tout fort sec, propre à employer de suite, de toute longueur jusqu'à 4 1/2, 4 3/4, 5 1/4, 6 et 6 1/4 aunes; une très grande quantité de veres, thé-râses et posselets, de planches et lattes de bois blanc, et de planches et quartiers de hêtre; beaucoup de horrons de chêne, de frêne et de cèrisier; une grande partie de planches et horrons de sapin; douves pour tonneaux; beaux horrons de noyer; une très grande quantité de cheneaux et raies pour toits, en sapin; lattes à plafonner, etc. Argent comptant.

( ) 2450 fls. B.-P. à placer pour 12 ou 15 ans sur biens fonds. A vendre une maison sise à Liège, rue Pierreuse, n. 351. S'adresser au notaire Pâque.

Vente volontaire pour sortir de l'indivision.

A vendre une belle et bonne maison de commerce, possédant le n° 607, située place Saint-Lambert, à Liège. S'adresser à l'avoué Bougnet, derrière le Palais, n° 55.

A vendre 1°. Une maison sise rue de la Syrène, derrière le Chœur de St. Paul, n. 139. 2°. Une deuxième, sise devant l'église à Jupille. S'adresser Outre meuse, rue Chaussée des Prés n. 1275. (686)

Des personnes tranquilles, désirent trouver à louer de suite une maison avec cour et jardin, ou un quartier indépendant dans une maison où il n'y a pas d'enfants; les quartiers de Saint Jacques, de St. Paul ou de St. Jean seront préférables. S'adresser chez M. Janée, pharmacien, rue Vinave d'Isle. (806)

A vendre de gré-à gré une maison portant le n. 326, avec trois autres habitations y attenantes et un bonnier huit perches P.-B. ou environ de cotillage situés au faubourg Ste-Marguerite; il sera accordé à l'acquéreur de grandes facilités pour le paiement. S'adresser à M<sup>e</sup> Libens, notaire, place St.-Pierre, n. 21, qui est aussi chargé de vendre trois fermes, plusieurs bonniers de terre et huit maisons à Liège.

A vendre une nacelle, avec un carré de 14 pieds, et tout les accessoires. S'adresser au Sr. Alberty, à Jemeppe. (803)

( ) Biens patrimoniaux, situés à Burdinne, arrondissement de Huy, à vendre par licitation, en une seule séance.

Jeudi, 16 août 1827, les héritiers et les représentants du sieur Jean Charles Bacquelaine et Marie-Rose Detry, son épouse, exposeront en vente publique et aux enchères, pardevant M. le juge de paix du canton d'Avenne, et par le ministère du notaire Paraye, de Burdinne, en exécution d'un jugement rendu par le tribunal de Huy, le 5 avril 1827, enregistré le 18 même mois, les immeubles suivants:

Un moulin-à-vent, moulin aux chevaux et pressoir, avec maison d'habitation, cour; écuries, étables, grange, touraille, deux jardins, closières et terres labourables, situés à Burdinne, arrondissement de Huy, contenant ensemble quatre bonniers cinquante une perches trente-six aunes.

Ce moulin, très-avantageusement situé, est le seul qui existe dans la commune.

Cette vente aura lieu ledit jour, à une heure après-midi, chez Melon, cabaretier à Burdinne, à crédit et aux conditions qui sont déposées en mains dudit notaire qui en donnera connaissance aux amateurs; et qui leur procurera aussi tous les renseignements relatifs aux dites propriétés.

Une servante peut se présenter derrière St.-Michel n. 37. (834)